



**MAIRIE
LES GRAS**

**PROCES VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 MARS 2022

L'an Deux Mille vingt et un le dix du mois de mars à vingt heures quinze en application de l'article L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de LES GRAS, à la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANDRE Yannick, BELOT Corinne, CERF Guillaume, COTE COLISSON Éric, JACQUET Bernard, LAMBERT Julie, LENOIR Fabien, MAHON Loïc, MARGUET Virgile, NICOLAS Martine et RENAUD Alain.

Étaient absents et excusés : GARNACHE BARTHOD Louis, BARON Ludivine procuration à ANDRE Yannick.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. JACQUET Bernard, Maire.

Le conseil a choisi pour secrétaire CERF Guillaume.

Lecture et approbation du Procès-Verbal de la réunion du 10 février 2022.

Commission Bâtiments communaux et Cimetière

- Vente d'un bâtiment communal situé 1 rue de l'abbé Monnin 25790 LES GRAS (parcelle cadastrée AC 55). Il rappelle que ce bâtiment est une donation réalisée par Madame BOURD en 1935 à la commune de LES GRAS, cette dernière avait indiqué que la commune devait louer le bien à des religieuses. A ce jour, aucune religieuse n'occupe la maison et ce depuis de nombreuses années donc la condition ne tient plus lieu d'être respectée et le bâtiment peut être mis en vente. Le prix de vente est fixé à 260 000 euros. **DCM à l'unanimité**
- Suite au courrier de LAMBOROT Éric et Sandra concernant le mur mitoyen entre leurs parcelles (AC39 -AC371) et la parcelle communale (AC55), un expert se rendra sur place pour expertiser l'état du mur de soutènement.
- Vente d'une parcelle communale à MARGUIER Louise et JACQUOT Valentin située dans la zone d'aménagement rue de l'Abbé Monnin lieu-dit La Roucholle. Une parcelle cadastrée AB 241 d'une surface de 775 m² a été délimitée et sera proposée à la vente au prix de 105 euros le m². Le prix de vente est fixé à 81 375 euros. **DCM à l'unanimité**
- Déclassement de terrain communal suite à la vente d'une parcelle communale à M. GARNACHE-BARTHOD Benjamin d'une surface de 108 m² faisant partie du domaine public. Cette dernière doit être désaffectée et déclassée du domaine public pour être mise en vente au prix de 12 euros le m². Le prix de vente est fixé à 1296 euros. **DCM à l'unanimité**
- Suite à l'incendie de la chaudière de l'église, cette dernière doit être changée, une étude sera réalisée par l'ADEME concernant le chauffage de l'église et de la salle des fêtes.
- Les travaux du cimetière vont commencer, un devis a été demandé à l'entreprise Remonnay concernant la réfection du portail et de la croix.

Commission Bois

- Vente de bois à Sylvain GRANDIDIER pour un montant de 60€. **DCM à l'unanimité**

Commission Voirie, Eau, Eclairage public et Sécurité routière

- Suite à la demande de la Protection juridique de JEANNOUTOT Cédric, concernant la qualité de l'eau au Grand Mont, une réponse leur a été envoyée accompagnée des dernières analyses d'eau.

Commission Scolaire et Péri-scolaire

- Monsieur le Maire rappelle qu'une convention a été signée avec L'ADAEJ 25 pour la gestion du péri-scolaire. La commune doit refacturer les loyers, le personnel mis à disposition et les charges (eau, électricité et chauffage). Le loyer est fixé à 1000 € par mois soit 12 000 € par an, le personnel sera facturé en fonction de leur taux horaire et les charges au prorata de leur consommation. **DCM à l'unanimité**

Commission Information, Communication, Tourisme, Santé publique et CCAS

- Le logo de la commune sera réalisé par l'imprimerie Chopard de Maiche en collaboration avec la commission.
- Le repas des anciens aura lieu le dimanche 3 avril et sera réalisé par la commission.

Divers

Courrier de GUYONNEAU Jean-Louis concernant le leg des outils et des objets appartenant à l'association Tchi Lou Gras à la commune.

Prochain conseil municipal Jeudi 31 mars 2022 à 19h00

Séance levée à 22h00

Le Maire,

